

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY3063M

Titre long Processus Cognitifs 2

Nombre de crédits 3

Trimestre et année Hiver 2024

Horaire Mercredi 12h30 à 15h30

Mode de formation En présentiel

Site StudiUM <https://studium.umontreal.ca>

**Description courte et
préalables** <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

Enseignant(e)

Nom et titre Gregory West, Professeur Agrégé

Coordonnées E-417 Pavillon Marie-Victorin ; gregory.west@umontreal.ca

Disponibilités Sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement

Nom à déterminer

Coordonnées à déterminer

Disponibilités à déterminer

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Le cours s'appuiera sur le matériel couvert dans le cours Processus cognitifs 1. Nous aborderons des sujets tels que les mécanismes cognitifs et neuronaux de l'attention, de la mémoire et de la prise de décision. Nous aborderons également des sujets liés à l'impact des développements technologiques sur la cognition et l'impact de la nutrition sur la cognition.

Objectifs d'apprentissage

Les étudiants développeront une compréhension des méthodes de recherche et des études actuelles dans le domaine des neurosciences cognitives.

Compétences développées

Les étudiants apprendront à interpréter et à comprendre les données des articles scientifiques dans les domaines des neurosciences cognitives.

Méthodes pédagogiques utilisées

Cours magistral et discussions en classe.

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Cours 1 2024-01-10	Introduction	-	-
Cours 2 2024-01-17	Initiation à l'attention et la cognition supérieure	-	-
Cours 3 2024-01-24	La mémoire spatiale I	-	-
Cours 4 2024-01-31	La mémoire spatiale II	-	-
Cours 5 2024-02-07	L'impact des jeux vidéo sur l'attention et la fonction hippocampique	-	-
Cours 6 2024-02-14	Le vieillissement, mémoire et l'entraînement cognitif I	-	-
Cours 7 2024-02-21	Le vieillissement, mémoire et l'entraînement cognitif II session de révision pour l'examen 1	-	-
Cours 8 2024-02-28	-	Examen 1	-
période d'activités libres 2024-03-06	-	-	-
Cours 9 2024-03-13	- La mémoire visuelle / La compréhension du langage	-	-
Cours 10 2024-03-20	- La technologie et cognition	-	-

Cours 11 2024-03-27	- La prise de décision et le raisonnement	-	-
Cours 12 2024-04-03	- La santé métabolique et cognitive I	-	-
Cours 13 2024-04-10	- La santé métabolique et cognitive II session de révision pour l'examen final	-	-
2024-04-24			Examen final

* Le 29 mars et le 1^{er} avril sont des jours fériés.

▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Examen en ligne	Discuté en classe	2024-02-28	50%
Examen en ligne	Discuté en classe	2024-04-24	50%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	n/a
Matériel autorisé aux examens	n/a

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	n/a
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	n/a
Équipement (matériel)	n/a

Ressources complémentaires

Documents	n/a
Sites Internet	n/a
Guides	n/a
Autres	n/a

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

Politique de retard des travaux L'étudiant.e qui remet un travail en retard doit présenter une demande à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

Soutien aux étudiants en situation de handicap

Mesures d'accommodement

- <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen.
Tout retard entraînera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant.e ou du département.**

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-01-23

Date limite d'abandon 2024-03-15

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Bureau du français dans les études <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.